



Organiser  
les services

## LE LIVRET D'ACCUEIL : SES FINALITÉS, SA COMPOSITION

### OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Réduire le temps d'intégration d'un nouvel agent dans son service d'accueil, dans sa nouvelle ville en l'informant de ses futures conditions d'exercice et du cadre dans lequel elles s'inscrivent.
- Favoriser un climat de confiance entre lui et les responsables, mais aussi pour marquer son respect et sa considération vis à vis de l'agent, en montrant une image de sérieux et de bon gestionnaire.

### COMPOSITION LA PLUS COURANTE

#### a) L'édito du Maire

#### b) Présentation des élus et des structures municipales

- Composition du Conseil municipal
- Les commissions permanentes
- Les principales missions d'une organisation municipale

#### c) Présentation des services municipaux

- Le mot du Secrétaire Général ou du Secrétaire de Mairie
- L'organigramme des services avec la description des attributions de chaque service présentation de son responsable et des agents qui s'y rattachent

#### **d) L'exercice de la carrière communale**

- le cadre d'expression du fonctionnaire territorial, ses droits et devoirs, la liberté syndicale, les garanties disciplinaires,
- le déroulement de carrière : le recrutement, la titularisation, la notation et évaluation, l'avancement, la rémunération...
- les positions possibles au cours de la carrière : l'activité à temps partiel, en CPA, le détachement, le hors-cadre, le congé parental, l'accomplissement du service national
- la cessation de fonction : la démission, le licenciement, la mutation la retraite (titulaires et auxiliaires), autres cas...

#### **e) Réglementation et avantages locaux spécifiques**

- Les horaires de travail
- Les autorisations d'absence
- Les avantages sociaux accordés par la commune
- L'amicale du personnel
- La mutuelle du personnel
- La réglementation de l'absentéisme
- L'utilisation des véhicules, du matériel communal...
- Les règles autour des équipements et matériels communs (informatique, matériel de reprographie...)
- L'hygiène et la sécurité dans le travail, la médecine du travail
- La politique de formation, la réglementation des départs en formation

#### **f) Les organismes institutionnels de la Fonction Publique Territoriale**

- Les instituts de gestion et de formation : le C.D.G., le C.N.F.P.T.
- Les organismes paritaires : la C.A.P, le C.T.P.

#### **g) Présentation de la collectivité**

- Les éléments statistiques : habitants, surface, économie locale...
- Ses services : écoles, commerce, santé, services administratifs, loisirs, tourisme...